

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2657

24 octobre 2013

SOMMAIRE

| | | | |
|---|--------|---|--------|
| Calypsa S.A. | 127536 | MCT Berlin Vier S.A. | 127491 |
| Cheverny 1 International S.à r.l. | 127501 | MF Investment S.A. | 127492 |
| Concertine S.A. | 127490 | Mirano S.A. | 127492 |
| Concertine S.A. | 127490 | ML Trade Consult S.à.r.l. | 127492 |
| Cooper Holdings S.à r.l. | 127512 | Napos Trading Company S.A. | 127493 |
| Corn Products Americas Holdings S.à r.l. | 127511 | NetOne Holdings S.A. | 127493 |
| Cyber Média Group | 127490 | NetOne Holdings S.A. | 127493 |
| Decoral Europe S.A. | 127498 | New Lead LB Holding S.A. | 127494 |
| Delek Luxembourg S.à r.l. | 127498 | Nexcentrica Investments Sàrl | 127493 |
| Diapason S.A. | 127498 | NextiraOne PSF Luxembourg S.A. | 127492 |
| Direx | 127498 | Noble Drilling (Luxembourg) S.à r.l. | 127494 |
| DISA Finance S.A. | 127522 | Nordic Pizza | 127494 |
| Dominion DMG Luxembourg S.A. | 127490 | NWL Luxembourg Holding S.à r.l. | 127494 |
| ED-Solutions | 127500 | Odouce S.à r.l. | 127493 |
| EEO S. à r.l. | 127490 | Rouge Partners | 127533 |
| Elcheroth-Lorang S.à r.l. | 127500 | SAG Industries S.A. | 127495 |
| Emmetre S.A. | 127500 | Salpa S.A. | 127494 |
| Etex Finance | 127497 | Saturn Investments SPF | 127495 |
| Europa Diamond S.à r.l. | 127499 | Schleivenhaff, s.à r.l. | 127496 |
| Europa Diamond S.à r.l. | 127498 | SEB 9 - SICAV - FIS | 127496 |
| Europa Heron S.à r.l. | 127499 | SEC (Smart Energy Concepts) | 127496 |
| Europa Media Park Mezzanine S.à r.l. | 127499 | SEE Car Park Investors SCA, SICAR | 127497 |
| Europa Media Park Mezzanine S.à r.l. | 127499 | Shajan S.à r.l. | 127496 |
| Fast Clean s.à r.l. | 127532 | Siceno S.à r.l. | 127496 |
| Glass Bottom S.A. | 127511 | Sita Software SA | 127536 |
| Immocris Holding | 127500 | Société pour la Réduction de Coûts S.A. | 127497 |
| J3C Invest S.à r.l. | 127511 | Starbev Holdings Sàrl | 127501 |
| LSP Holding | 127491 | Stark Global Opportunities Master S.à r.l. | 127497 |
| LSP Holding | 127492 | Steinberg Capital Management S.A. | 127495 |
| Matterhorn Brig S.à r.l. | 127491 | Synplants Marketing SA | 127495 |
| Matterhorn Properties S.à r.l. | 127491 | | |
| Matterhorn Vich S.à r.l. | 127491 | | |

Concertine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 109.579.

Les comptes annuels au 31 août 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013128728/10.

(130157081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Concertine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 109.579.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013128730/10.

(130157299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Cyber Média Group, Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 65.501.

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société et ceci avec effet au 31 juillet 2013.

Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Noeleen GOES-FARRELL.

Référence de publication: 2013128736/10.

(130156723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Dominion DMG Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 143.340.

*Extrait de la résolution de l'actionnaire unique du 24 juin 2013**Résolution*

L'actionnaire Unique accepte la nomination de Monsieur Jason Michael Le Roux avec adresse au Pre du Vivier, La Route des Cornus, St Martin Guernsey GY4 6PP en tant que l'administrateur de la société, avec effet au 24 Juin 2013.

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2013128752/12.

(130156608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

EEO S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 118.649.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2013128769/12.

(130156880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

MCT Berlin Vier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 120.529.

Par lettre du 22 mars 2013,
Monsieur Volker Hemprich,
a démissionné de sa fonction de délégué à la gestion journalière de catégorie A de la société.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2013.
Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2013128966/13.

(130157160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Matterhorn Vich S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 109.897.

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions de gérant de votre société et ceci avec effet au 31 juillet 2013.

Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Noeleen GOES-FARRELL.

Référence de publication: 2013128965/10.

(130156721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Matterhorn Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 109.894.

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions de gérant de votre société et ceci avec effet au 31 juillet 2013.

Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Noeleen GOES-FARRELL.

Référence de publication: 2013128964/10.

(130156720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Matterhorn Brig S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 109.895.

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions de gérant de votre société et ceci avec effet au 31 juillet 2013.

Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Noeleen GOES-FARRELL.

Référence de publication: 2013128963/10.

(130156719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

LSP Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 92.636,40.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 154.479.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2013128942/11.

(130157105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

LSP Holding, Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 92.636,40.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 154.479.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2013128943/11.

(130157169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

MF Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 172.205.

Les comptes annuels de MF Investment S.A. B 172.205 au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce
et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013128970/10.

(130157243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

ML Trade Consult S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill.

R.C.S. Luxembourg B 66.086.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.

EXPERT COMPTABLE - FIDUCIAIRE

31, OP DER HECKMILL - L-6783 GREVENMACHER

Signature

Référence de publication: 2013128979/13.

(130157135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Mirano S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 112.030.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013128978/10.

(130157301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

NextiraOne PSF Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 157.939.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 12 septembre 2013.

Référence de publication: 2013128989/10.

(130157134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Nexcentrica Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 712.500,00.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 138.198.

EXTRAIT

Il est à noter que Monsieur Stefano D.M. SOMMADOSSI actuel gérant de classe A est domicilié au 99 Hazlebury Road, SW6 2LX, Londres, Royaume-Uni et que Monsieur Stefano Massimo SOMMADOSSI, associé est domicilié au 99 Hazlebury Road, SW6 2LX, Londres, Royaume-Uni.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013128988/13.

(130157088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Napos Trading Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 15.359.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013128990/11.

(130157035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

NetOne Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 123.291.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013128992/10.

(130157063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

NetOne Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 123.291.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013128993/10.

(130157064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Oduce S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 116.448.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Référence de publication: 2013129006/10.

(130156941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Signature.

New Lead LB Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 95.111.

Par le présent avis, les tiers sont informés du changement d'adresse de l'Administrateur Unique de la Société, Mr Antoine Wakil désormais domicilié au 1 Shafik Ghorbal, Heliopolis, Le Caire, Egypte

Luxembourg, le 12 septembre 2013.
Luxembourg Corporation Company SA
Signatures

Référence de publication: 2013128994/12.

(130157271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Noble Drilling (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: USD 2.259.198.100,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 135.475.

Le dépôt rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2008 a été effectué au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, qui remplace la version antérieure déposée le 23 juillet 2009 sous la référence L 090112730.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.
Pour Noble Drilling (Luxembourg) S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2013128996/13.

(130156726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Nordic Pizza, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 178.774.

Les statuts coordonnés au 6 août 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch
Notaire

Référence de publication: 2013128997/11.

(130156673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

NWL Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 162.951.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129005/9.

(130156617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Salpa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 142.871.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129114/9.

(130157276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Saturn Investments SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 128.974.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129117/9.

(130156751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

SAG Industries S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 131.472.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 4 juin 2012

Il ressort du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue au siège de la société en date du 04 juin 2012, que:

1. Le renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de la société ABROAD CONSUTLING S.A jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2017 est approuvé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129112/14.

(130156516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Steinberg Capital Management S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 129.702.

Nous soussignés, TAX CONNECTED S.à R.L, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 62, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en sa qualité du domiciliataire, vous informons par la présente que la société STEINBERG CAPITAL MANAGEMENT S.A., immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B129.702, n'est plus domiciliée chez nous au 62, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ceci depuis le 19 avril 2013.

Luxembourg, le 3 septembre 2013.

Tax Connected S.à R.L.

Représentée par Thierry DEROCHETTE

Gérant Unique

Référence de publication: 2013129109/15.

(130157357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Synplants Marketing SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9706 Clervaux, 4, route d'Eselsborn.

R.C.S. Luxembourg B 117.103.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires de la société tenue le 08 août 2013 au siège social de la société.

L'assemblée Générale décide d'accepter:

1- La nomination comme poste d'administrateur: Monsieur Luc HOFFMANN, agriculteur, demeurant à B-4790 REULAND, Malscheid 5A, né le 12/03/1962 à Clervaux jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2018.

Clervaux, le 08 août 2013.

Pour la société

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Référence de publication: 2013129153/16.

(130156948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Schleivenhaff, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 4, rue Langwiss - ZAE Robert Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 124.218.

Le siège social de la société se situe à 4, rue Langwiss - ZAE Robert Steichen, L-4940 Bascharage.
Le siège social de l'associé Lungta Sàrl se trouve à 4, rue Langwiss - ZAE Robert Steichen, L-4940 Bascharage.
Le siège social de l'associé Viator Sàrl se trouve à 4, rue Langwiss - ZAE Robert Steichen, L-4940 Bascharage.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 septembre 2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2013129120/14.

(130156914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

SEB 9 - SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen.
R.C.S. Luxembourg B 133.424.

Le rapport annuel au 31 mars 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013129122/9.

(130157247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

SEC (Smart Energy Concepts), Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 169.279.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013129123/10.

(130157077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Shajan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 154.480.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SHAJAN S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2013129128/11.

(130156624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Siceno S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Duarrefstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 155.015.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013129129/10.

(130156875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Société pour la Réduction de Coûts S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 9, rue des Tondeurs.

R.C.S. Luxembourg B 158.868.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013129105/10.

(130157165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Stark Global Opportunities Master S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.774.

Rectificatif des comptes annuels révisés au 31 décembre 2008 et déposés au registre de commerce et des sociétés le 07 janvier 2010 sous la référence L100002691

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Jan Willem Overheul

Mandataire

Référence de publication: 2013129108/15.

(130156730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

SEE Car Park Investors SCA, SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 102.161.

Les comptes consolidés au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 Septembre 2013.

Référence de publication: 2013129124/12.

(130156787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Etex Finance, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 32.491.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 13 juin 2013 à 11h30 au siège social

Nominations statutaires

Les mandats d'administrateur de MM. Pierre Gustin, Frédéric Deslypere et Karel De Wilde viennent à échéance à l'issue de la présente assemblée. L'assemblée décide de renouveler leurs mandats pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2019, statuant sur les comptes de l'exercice 2018. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 13 juin 2013.

Karin DUBOIS

Mandataire

Référence de publication: 2013129455/17.

(130157482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Diapason S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 102.450.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013129447/10.

(130157949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Direx, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, rue Pafebruch.
R.C.S. Luxembourg B 166.881.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129448/9.

(130157467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Delek Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1141 Luxembourg, 103, rue des Artisans.
R.C.S. Luxembourg B 4.427.

Extrait d'une résolution de l'assemblée générale du 11 septembre 2013

Il résulte de ladite résolution que Madame Valérie Anne R. Nelissen Grade, demeurant à Keizerstraat 14, 1560 Hoeilaart, Belgique, a été nommée en tant que gérant de la Société et ce pour une période indéterminée à partir du 11 septembre 2013.

Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Pour extrait conforme
Alex SCHMITT
Mandataire

Référence de publication: 2013129445/15.

(130157513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Decoral Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 102.806.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013129444/10.

(130157676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Europa Diamond S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 127.764.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013129457/10.

(130157604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Europa Media Park Mezzanine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.750,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 134.809.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société tenue à Luxembourg en date du 28 août 2013, qu'il a été décidé de:

1. prendre acte et accepter la démission de Monsieur Peter Cluff en tant que gérant de la Société, avec effet en date du 28 août 2013; et

2. prendre acte et accepter la nomination de Monsieur Kevin D'Arcy, demeurant professionnellement au 15 Sloane Square, SW1W8ER Londres, en tant que gérant de la Société, avec effet en date du 28 août 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013129462/18.

(130157615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Europa Media Park Mezzanine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 134.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013129461/10.

(130157611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Europa Heron S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 112.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013129459/10.

(130157575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Europa Diamond S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 12.600,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 127.764.

Résumé des résolutions prises par l'assemblée générale des associés tenue au siège social de la Société en date du 23 août 2013

1. L'Assemblée a décidé de réélire Monsieur Eric Biren et Monsieur Vincent Goy aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée.

2. L'Assemblée a décidé d'élire Monsieur Kevin D'Arcy, demeurant professionnellement au 15, Sloane Square, GB-SW1W 8ER Londres, aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée.

Fait à Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013129458/16.

(130157605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

ED-Solutions, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 124.690.

—
Extrait analytique du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 21 juin 2013 à 14 h au siège social

Délibérations

1. A l'unanimité, l'Assemblée décide de nommer au poste d'administrateur et d'administrateur-délégué, Monsieur Stefaan Vallaeys, né le 15/04/1964 à Sint-Amansberg et domicilié à B-9070 Destelbergen, Zenderstraat, 5. Ses mandats expireront au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017, statuant sur les comptes arrêtés au 31/12/2016.

Weiswampach, le 19 août 2013.

Pour extrait analytique certifié sincère et conforme

Dominique DEJEAN

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2013129469/16.

(130157810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Elcheroth-Lorang S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9282 Diekirch, 6, rue du Onze Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 149.018.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013129470/10.

(130157648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Emmetre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 112.449.

—
Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2013129471/12.

(130157829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Immocris Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 72.741.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 6 août 2013 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été ordonné.

Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour IMMOCRIS HOLDING (en liquidation)

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013129551/16.

(130157685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Starbev Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 149.453.

—
EXTRAIT

A la demande du groupe Molson Coors, dont faisait partie la société, Starbev Holdings Sàrl, liquidée le 1^{er} août 2012, à compter du 23 août 2013, les livres comptables, registres, archives et autres documents relatifs à la société dissoute seront transférés à l'adresse suivante, 21-25 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, où ils seront conservés conformément aux dispositions légales applicables.

Translation for information purposes only

At the request of the Molson Coors group, of which Starbev Holdings Sari, a company liquidated on 1 August 2012, was a member, as from 23 August 2013 all accounting books, registers, archives and other documents of the liquidated company shall be transferred to the following address, 21-25 Alée Scheffer, L-2520 Luxembourg, where they shall be kept in accordance with the applicable legal provisions.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 August 2013.

Johannes Petrus Vincentius Gerardus Visser / Mark S. Saks

Le mandataire / Directeur A / Directeur B

Référence de publication: 2013128525/21.

(130154941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Cheverny 1 International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 177.190.

—
In the year two thousand thirteen, on the twenty-six day of August,

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "CHEVERNY 1 INTERNATIONAL S.A R.L.", (here after the "Company"), a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 35, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg number B 177 190, incorporated by deed enacted on April 30, 2013, published in the Memorial C n° 1561 dated July 1st, 2013 and which have never been amended.

The meeting is opened at 3 p.m., with Mrs. Catherine Desso, "avocat à la Cour", with professional address at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich in the chair.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Véronique Petit, private employee, with professional address at L-1461 Luxembourg, 31 rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented and all the shareholders represented declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, and agree to waive the notices requirements.

III. The present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Decision to create 5 (five) classes of redeemable shares being Class A Preferred Shares, Class B Preferred Shares, Class C Preferred Shares, Class D Preferred Shares and Class E Preferred Shares, all with a par value of 1.-EUR (one euro);

2. Decision to convert the 12,500 (twelve thousand five hundred) currently existing shares into 12,500 (twelve thousand five hundred) Ordinary Shares;

3. Decision to increase the corporate capital by an amount of 189,500.-EUR (one hundred eighty nine thousand five hundred euros) so as to raise it from its current amount of 12,500.- EUR (twelve thousand five hundred euros) to 202,000.- EUR (two hundred two thousand euros) by the issue of 189,500 (one hundred eighty nine thousand five hundred) new shares of classes A to E, having a par value of 1.-EUR (one euro) each, by contribution in cash and payment of a share premium of 1,705,237.-EUR (one million seven hundred five thousand two hundred thirty seven euros). Subscription and payment of the new shares and the share premium;

4. Subsequent amendment and restatement of article 8 of the articles of association.

After deliberation, the Meeting unanimously resolved to adopt the following resolutions:

First resolution:

The shareholders unanimously decide to create 5 (five) classes of redeemable shares being Class A Preferred Shares, Class B Preferred Shares, Class C Preferred Shares, Class D Preferred Shares and Class E Preferred Shares, all with a par value of 1.-EUR (one euro).

Second resolution:

The shareholders unanimously decide to convert the 12,500 (twelve thousand five hundred) currently existing shares into 12,500 (twelve thousand five hundred) Ordinary Shares.

Third resolution:

The shareholders unanimously decide to increase the subscribed capital of the Company by an amount of 189,500.-EUR (one hundred eighty nine thousand five hundred euros) so as to raise it from its current amount of 12,500.-EUR (twelve thousand five hundred euros) to 202,000.-EUR (two hundred two thousand euros) by the issue of 189,500 (one hundred eighty nine thousand five hundred) new shares of classes A to E, as follows:

- 37,900 redeemable Class A Preferred Shares, having a par value of 1.- EUR (one euro) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;
- 37,900 redeemable Class B Preferred Shares, having a par value of 1.- EUR (one euro) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;
- 37,900 redeemable Class C Preferred Shares, having a par value of 1.- EUR (one euro), to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;
- 37,900 redeemable Class D Preferred Shares, having a par value of 1.- EUR (one euro) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;
- 37,900 redeemable Class E Preferred Shares, having a par value of 1.- EUR (one euro) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash

to be issued with a share premium of an aggregate amount of 1,705,237.-EUR (one million seven hundred five thousand two hundred thirty seven euros). The existing shareholders:

1. IK VII N° 1 Limited Partnership
2. IK VII N° 2 Limited Partnership
3. IK VII N° 3 Limited Partnership
4. IK VII N° 4 Limited Partnership

all acting ultimately through IK VII Limited, a company incorporated and existing under the Laws of Jersey, with registered office at Charles Bisson House 3rd Floor, 30-32 New Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands JE2 3RA (hereafter "IK VII") declare to subscribe the new shares as follows:

| Shareholders | Class A Preferred Shares | Class B Preferred Shares | Class C Preferred Shares | Class D Preferred Shares | Class E Preferred Shares | TOTAL |
|---|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|---------|
| IK VII N° 1 Limited Partnership | 8 960 | 8 960 | 8 960 | 8 960 | 8 960 | 44 800 |
| IK VII N° 2 Limited Partnership | 8 279 | 8 279 | 8 279 | 8 279 | 8 279 | 41 395 |
| IK VII N° 3 Limited Partnership | 10 432 | 10 432 | 10 432 | 10 432 | 10 432 | 52 160 |
| IK VII N° 4 Limited Partnership | 10 229 | 10 229 | 10 229 | 10 229 | 10 229 | 51 145 |
| TOTAL | 37 900 | 37 900 | 37 900 | 37 900 | 37 900 | 189 500 |

Intervention - Subscription - Payment

Therefore has intervened IK VII, here represented by Mrs. Catherine Dessoy, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, who declared, in its here above capacity, to subscribe to the new shares and to have them fully paid up by payment in cash, as follows:

Class A Preferred Shares:

| Shareholders | Preferred Shares | Preferred Shares Amount of the subscription (EUR) |
|---|---------------------|--|
| IK VII N° 1 Limited Partnership | 8 960 | 8 960 |
| IK VII N° 2 Limited Partnership | 8 279 | 8 279 |

| | | |
|---------------------------------------|--------|--------|
| IK VII N° 3 Limited Partnership | 10 432 | 10 432 |
| IK VII N° 4 Limited Partnership | 10 229 | 10 229 |
| TOTAL | 37 900 | 37 900 |

Class B Preferred Shares:

| Shareholders | Preferred Shares | Preferred Shares Amount of the subscription (EUR) |
|---------------------------------------|------------------|---|
| IK VII N° 1 Limited Partnership | 8 960 | 8 960 |
| IK VII N° 2 Limited Partnership | 8 279 | 8 279 |
| IK VII N° 3 Limited Partnership | 10 432 | 10 432 |
| IK VII N° 4 Limited Partnership | 10 229 | 10 229 |
| TOTAL | 37 900 | 37 900 |

Class C Preferred Shares:

| Shareholders | Preferred Shares | Preferred Shares Amount of the subscription (EUR) |
|---------------------------------------|------------------|---|
| IK VII N° 1 Limited Partnership | 8 960 | 8 960 |
| IK VII N° 2 Limited Partnership | 8 279 | 8 279 |
| IK VII N° 3 Limited Partnership | 10 432 | 10 432 |
| IK VII N° 4 Limited Partnership | 10 229 | 10 229 |
| TOTAL | 37 900 | 37 900 |

Class D Preferred Shares:

| Shareholders | Preferred Shares | Preferred Shares Amount of the subscription (EUR) |
|---------------------------------------|------------------|---|
| IK VII N° 1 Limited Partnership | 8 960 | 8 960 |
| IK VII N° 2 Limited Partnership | 8 279 | 8 279 |
| IK VII N° 3 Limited Partnership | 10 432 | 10 432 |
| IK VII N° 4 Limited Partnership | 10 229 | 10 229 |
| TOTAL | 37 900 | 37 900 |

Class E Preferred Shares:

| Shareholders | Preferred Shares | Preferred Shares Amount of the subscription (EUR) |
|---------------------------------------|------------------|---|
| IK VII N° 1 Limited Partnership | 8 960 | 8 960 |
| IK VII N° 2 Limited Partnership | 8 279 | 8 279 |
| IK VII N° 3 Limited Partnership | 10 432 | 10 432 |
| IK VII N° 4 Limited Partnership | 10 229 | 10 229 |
| TOTAL | 37 900 | 37 900 |

All of these shares have been fully paid up with a share premium of an aggregate amount of 1,705,237.-EUR (one million seven hundred five thousand two hundred thirty seven euros), as follows:

| Shareholders | Share premium |
|---------------------------------------|---------------|
| IK VII N° 1 Limited Partnership | 403 126,90 € |
| IK VII N° 2 Limited Partnership | 372 481,32 € |
| IK VII N° 3 Limited Partnership | 469 382,53 € |

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| IK VII N° 4 Limited Partnership | 460 246,25 € |
| TOTAL | 1 705 237,00 € |

so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of 189,500.-EUR (one hundred eighty nine thousand five hundred euros) plus a share premium of 1,705,237.-EUR (one million seven hundred five thousand two hundred thirty seven euros) as was certified to the undersigned notary.

Fourth resolution:

Subsequently to these resolutions, the meeting decides to amend and to restate article 8 of the articles of association in order to give it the following content:

" Art. 8.

8.1. The Company's corporate capital is fixed at 202,000.-EUR (two hundred two thousand euros) represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) ordinary shares (the «Ordinary Shares»), 37,900 (thirty seven thousand nine hundred) redeemable class A preferred shares (the «Class A Preferred Shares»), 37,900 (thirty seven thousand nine hundred) redeemable class B preferred shares (the «Class B Preferred Shares»), 37,900 (thirty seven thousand nine hundred) redeemable class C preferred shares (the «Class C Preferred Shares»), 37,900 (thirty seven thousand nine hundred) redeemable class D preferred shares (the «Class D Preferred Shares») and 37,900 (thirty seven thousand nine hundred) redeemable class E preferred shares (the «Class E Preferred Shares»), representing a total of 202,000 (two hundred two thousand) shares of a nominal value of 1.- EUR (one euro) each, all fully subscribed and entirely paid up.

The Ordinary Shares and the Preferred Shares are hereafter together referred to as a «share» or the «shares». At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company («société unipersonnelle») in the meaning of Article 179 (2) of the Law. In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

8.2. Repurchase.

8.2.1 - The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares provided that such cancellation relates to the whole of one or more classes of Preferred Shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class E Preferred Shares).

8.2.2 - In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of one or more classes of Preferred Shares, the holders of Shares of the repurchased and cancelled class(es) of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined below) for each Share of the relevant class (es) held by them and cancelled.

8.2.3 - Each class of Preferred Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class, in case of redemption of such class, to the Available Amount.

8.2.4 - In the case of redemption of a Class of Preferred Shares, the holders of such class of Preferred Shares shall receive the Cancellation Value per Share.

8.3. Dividends.

The holders of each Class of Preferred Shares shall be entitled, during the existence of the relevant Class of shares, to receive a fixed annual cumulative preferential dividend, which will only be payable at the redemption and cancellation of the relevant Class of shares or upon liquidation of the Company, as follows: Class A Preferred Shares: zero point ten per cent (0.10%) of the par value of the Class A Preferred Shares held by them;

Class B Preferred Shares: zero point fifteen per cent (0.15%) of the par value of the Class B Preferred Shares held by them;

Class C Preferred Shares: zero point twenty per cent (0.20%) of the par value of the Class C Preferred Shares held by them;

Class D Preferred Shares: zero point twenty five per cent (0.25%) of the par value of the Class d Preferred Shares held by them;

Class E Preferred Shares: the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding class of shares (by alphabetical order, e.g. Class E Preferred Shares) have been cancelled following its redemption or otherwise at the time of distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse alphabetical order (e.g. initially Class D Preferred Shares).

8.4 - Share premium.

Any available share premium shall be distributable to the shareholders proportionately to their holding of Shares.

8.5- Modification of share capital.

The corporate capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 15 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

8.6- Transfer, Acquisition and Subscription to Shares.

Any transferee of, new subscriber to, acquirer or otherwise a shareholder of the Company's Shares must at all times acquire, subscribe to or otherwise hold shares in all of the Company's classes of Shares without exception. Therefore, no transferee, new subscriber, acquirer or otherwise shareholder may at any time hold Shares in one or more of the Company's classes of Shares without holding the same proportion of Shares in all other existing classes of the Company's Shares.

Subject to the provisions set forth in article 189 of the Law and the terms of any shareholders' agreement that may be in force among the Company's shareholders from time to time,

(i) Shares may be freely transferred between shareholders;

(ii) Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at

least three quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general shareholders' meeting, provided that, in each case, each shareholder must, following any such transfer, hold the same proportion of shares in each of the classes of Shares held. For the avoidance of doubt, a sale of Shares by a shareholder of one class of Shares triggers a sale of Shares, in the same proportion, of any other class of Shares held.

8.7- Voting rights - Distributions.

Each Share confers an identical voting right at the time of decisions taking. Save as provided in the present article 8,

i) The Ordinary Shares shall be entitled to an exclusive cumulative dividend amounting to zero point zero one percent (0.01%) of the net annual profit of the company (the "Ordinary Dividend").

ii) Each of the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares and the Class E Preferred Shares, shall be entitled to share on a pro-rata basis any residual profits remaining in the Company after the payment or provisioning of the Ordinary Dividend.

8.8 - Indivisibility of Shares.

Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

8.9 - Definitions.

Available Amount: means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles of Association, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles of Association, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve)

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles of Association.

Available Amount per Share: means in respect of a Class of Shares, the Available Amount divided by the number of Preferred Shares in issue in the class to be repurchased and cancelled.

Cancellation Value Per Share: shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the Class of Shares to be repurchased and cancelled by the number of Shares in issue in such Class of Shares.

Interim Accounts: means the interim accounts of the Company as at the relevant interim Account Date.

Interim Account Date: means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Preferred Shares

Total Cancellation Amount: means the amount determined by the Board of Managers taking and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be lower or equal to the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the General Meeting in the manner provided for an amendment of the Articles, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

8.10. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is further authorised and empowered to issue convertible bonds or not, or assimilated instruments or bonds with subscription rights or to issue any debt financial instruments convertible or not, into shares under the conditions to be set by the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers, provided however that, in case of convertible bonds or assimilated instruments,

these bonds or instruments are not be issued to the public and that upon conversion, article 189 of the Law will be complied with. The aforementioned instruments may however only be issued to shareholders proportionately to their holding of Shares immediately prior to such issuance.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately five thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 3:30 pm.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-six août

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "CHEVERNY 1 INTERNATIONAL S.A R.L." ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer, ci-après la «Société», inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177 190, constituée suivant acte reçu le 30 avril 2013, publié au Memorial C n° 1561 du 1^{er} juillet 2013, dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est ouverte à 15 heures et présidée par Maître Catherine Desso, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Véronique Petit, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31 rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. Il appert de la liste de présence que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III. La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Décision de créer 5 (cinq) classes de parts sociales rachetables à savoir les Parts sociales privilégiées de Classe A, les Parts sociales privilégiées de Classe B, les Parts sociales privilégiées de Classe C, les Parts sociales privilégiées de Classe D et les Parts sociales privilégiées de Classe E, toutes ayant une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune.

2. Décision de convertir les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales existantes en 12.500 (douze mille cinq cents) Parts Sociales Ordinaires.

3. Décision d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 189.500,-EUR (cent quatre-vingt-neuf mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de 12.500,-EUR (douze mille cinq cents euros) à 202.000,-EUR (deux cent deux mille euros) par l'émission de 189.500 (cent quatre-vingt-neuf mille cinq cents) nouvelles parts sociales de classes A à E, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune, par apport en numéraire et paiement d'une prime d'émission de 1.705.237,-EUR (un million sept cent cinq mille deux cent trente-sept euros). - Souscription et paiement des nouvelles parts sociales et de la prime d'émission;

4. Modification subséquente et refonte complète de l'article 8 des statuts.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution:

Les associés décident à l'unanimité de créer 5 (cinq) classes de parts sociales rachetables à savoir les Parts sociales privilégiées de Classe A, les Parts sociales privilégiées de Classe B, les Parts sociales privilégiées de Classe C, les Parts sociales privilégiées de Classe D et les Parts sociales privilégiées de Classe E, toutes ayant une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune.

Deuxième résolution:

Les associés décident à l'unanimité de convertir les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales existantes en 12.500 (douze mille cinq cents) Parts Sociales Ordinaires.

Troisième résolution:

Les associés décident à l'unanimité d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 189.500,-EUR (cent quatre-vingt-neuf mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de 12.500,-EUR (douze mille cinq cents euros) à 202.000,-EUR (deux cent deux mille euros) par l'émission de 189.500 (cent quatre-vingt-neuf mille cinq cents) nouvelles parts sociales de classes A à E comme suit:

- 37.900 Parts sociales rachetables chacune, par apport en numéraire; privilégiées de Classe A, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro)
 - 37.900 Parts sociales rachetables chacune, par apport en numéraire; privilégiées de Classe B, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro)
 - 37.900 Parts sociales rachetables chacune, par apport en numéraire; privilégiées de Classe C, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro)
 - 37.900 Parts sociales rachetables chacune, par apport en numéraire; privilégiées de Classe D, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro)
 - 37.900 Parts sociales rachetables privilégiées de Classe E, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune, par apport en numéraire
- à émettre avec une prime d'émission d'un montant global de 1.705.237,-EUR (un million sept cent cinq mille deux cent trente-sept euros).

Les associés existants:

1. IK VII N° 1 Limited Partnership
2. IK VII N° 2 Limited Partnership
3. IK VII N° 3 Limited Partnership
4. IK VII N° 4 Limited Partnership

agissant tous in fine à travers IK VII, une société constituée sous le droit de Jersey, ayant son siège social à Charles Bisson House, 3rd Floor, 30-32 New Street, St. Helier, Jersey Channel Islands JE2 3RA (ci-après «IK VII»), déclarent souscrire les nouvelles parts sociales comme suit:

| Associés | Parts sociales privilégiées de classe A | Parts sociales privilégiées de classe B | Parts sociales privilégiées de classe C | Parts sociales privilégiées de classe D | Parts sociales privilégiées de classe E | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---------|
| IK VII N° 1 Limited Partnership | 8 960 | 8 960 | 8 960 | 8 960 | 8 960 | 44 800 |
| IK VII N° 2 Limited Partnership | 8 279 | 8 279 | 8 279 | 8 279 | 8 279 | 41 395 |
| IK VII N° 3 Limited Partnership | 10 432 | 10 432 | 10 432 | 10 432 | 10 432 | 52 160 |
| IK VII N° 4 Limited Partnership | 10 229 | 10 229 | 10 229 | 10 229 | 10 229 | 51 145 |
| TOTAL | 37 900 | 37 900 | 37 900 | 37 900 | 37 900 | 189 500 |

Intervention - Souscription - Paiement

IK VII, ici représentée par Catherine Dessoï, prénommée, en vertu d'une procuration sous-seing privé, a déclaré souscrire, ès qualités, les nouvelles parts sociales émises, qui sont libérées intégralement en numéraire et payées comme suit:

Parts sociales privilégiées de classe A:

| Associés | Parts sociales privilégiées | Montant de la souscription (EUR) |
|---|-----------------------------|----------------------------------|
| IK VII N° 1 Limited Partnership | 8 960 | 8 960 |
| IK VII N° 2 Limited Partnership | 8 279 | 8 279 |
| IK VII N° 3 Limited Partnership | 10 432 | 10 432 |
| IK VII N° 4 Limited Partnership | 10 229 | 10 229 |
| TOTAL | 37 900 | 37 900 |

Parts sociales privilégiées de classe B:

| Associés | Parts sociales privilégiées | Montant de la souscription (EUR) |
|---|-----------------------------|----------------------------------|
| IK VII N° 1 Limited Partnership | 8 960 | 8 960 |
| IK VII N° 2 Limited Partnership | 8 279 | 8 279 |

| | | |
|---|--------|--------|
| IK VII N° 3 Limited Partnership | 10 432 | 10 432 |
| IK VII N° 4 Limited Partnership | 10 229 | 10 229 |
| TOTAL | 37 900 | 37 900 |

Parts sociales privilégiées de classe C:

| Associés | Parts sociales privilégiées | Montant de la souscription (EUR) |
|---|-----------------------------|----------------------------------|
| IK VII N° 1 Limited Partnership | 8 960 | 8 960 |
| IK VII N° 2 Limited Partnership | 8 279 | 8 279 |
| IK VII N° 3 Limited Partnership | 10 432 | 10 432 |
| IK VII N° 4 Limited Partnership | 10 229 | 10 229 |
| TOTAL | 37 900 | 37 900 |

Parts sociales privilégiées de classe D:

| Associés | Parts sociales privilégiées | Montant de la souscription (EUR) |
|---|-----------------------------|----------------------------------|
| IK VII N° 1 Limited Partnership | 8 960 | 8 960 |
| IK VII N° 2 Limited Partnership | 8 279 | 8 279 |
| IK VII N° 3 Limited Partnership | 10 432 | 10 432 |
| IK VII N° 4 Limited Partnership | 10 229 | 10 229 |
| TOTAL | 37 900 | 37 900 |

Parts sociales privilégiées de classe E:

| Associés | Parts sociales privilégiées | Montant de la souscription (EUR) |
|---|-----------------------------|----------------------------------|
| IK VII N° 1 Limited Partnership | 8 960 | 8 960 |
| IK VII N° 2 Limited Partnership | 8 279 | 8 279 |
| IK VII N° 3 Limited Partnership | 10 432 | 10 432 |
| IK VII N° 4 Limited Partnership | 10 229 | 10 229 |
| TOTAL | 37 900 | 37 900 |

Toutes ces parts sociales ont été intégralement libérées avec une prime d'émission d'un montant global de 1.705.237,- EUR (un million sept cent cinq mille deux cent trente-sept euros) comme suit:

| Associés | Prime d'émission |
|---|------------------|
| IK VII N° 1 Limited Partnership | 3.404.234,92 |
| IK VII N° 2 Limited Partnership | 3.145.446,04 |
| IK VII N° 3 Limited Partnership | 3.963.735,50 |
| IK VII N° 4 Limited Partnership | 3.886.583,54 |
| TOTAL | 14.400.000,00 |

de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de 189.500,-EUR (cent quatre-vingt-neuf mille cinq cents euros) plus 1.705.237,-EUR (un million sept cent cinq mille deux cent trente-sept euros) à titre de prime d'émission, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant. Quatrième résolution: Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts et de procéder à une refonte complète de ce dernier afin de lui donner la teneur suivante:

« Art. 8.

8.1.- Le capital social de la Société est fixé à 202.000,-EUR (deux cent deux mille euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires»), 37.900 (trente-sept mille neuf cents) parts sociales privilégiées de Classe A (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe A»), 37.900 (trente-sept mille neuf cents) parts sociales privilégiées de Classe B (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe B»), 37.900 (trente-sept mille neuf cents) parts sociales privilégiées de Classe C (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe C»), 37.900 (trente-sept mille neuf cents) parts sociales privilégiées de Classe D (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe D») et 37.900 (trente-sept mille neuf cents) parts sociales privilégiées de Classe E (les «Parts Sociales Privilégiées de Classe E»), représentant un total de 202.000 (deux cent deux mille) parts sociales d'une valeur nominale de 1,- EUR (un euro) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Privilégiées sont désignées ci-après une «part sociale» ou les «parts sociales».

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'Article 179 (2) de la Loi. Dans ce contexte, les Articles 200-1 et 200-2, entre autres, s'appliqueront, chaque décision de l'Associé Unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui devant être établis par écrit. 8.2 - Rachat.

8.2.1 - Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales, à condition qu'une telle annulation ait trait à l'intégralité d'une ou plusieurs classes de Parts Sociales Privilégiées par le biais du rachat et de l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans cette(ces) Classe(s). En cas de rachats et d'annulations de classes de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (commençant par les Parts Sociales Privilégiées de Classe E).

8.2.2 - Dans le cas d'une réduction du capital social par le biais du rachat et de l'annulation d'une ou plusieurs Classes de Parts Sociales Privilégiées, les détenteurs de Parts Sociales faisant partie des Classes de Parts Sociales rachetées et annulées percevront de la part de la Société un montant équivalent à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (telle que définie ci-dessous) pour chacune des Parts Sociales des Classes concernées qu'ils détiennent et qui ont été annulées.

8.2.3 - Chaque classe de Parts Sociales Privilégiées donne droit à ses détenteurs, au prorata des Parts Sociales qu'ils détiennent dans cette classe, dans le cas d'un rachat de cette classe, au Montant Disponible.

8.2.4 - Dans le cas du rachat d'une classe de Parts Sociales Privilégiées, les détenteurs de cette classe de Parts Sociales Privilégiées percevront le Montant d'Annulation par Part Sociale.

8.3.- Dividendes.

Les détenteurs de chaque Classe de Parts Sociales Privilégiées auront le droit, pendant l'existence de la Classe concernée de parts sociales, de percevoir un dividende préférentiel cumulatif annuel fixe, qui sera uniquement payable lors du rachat et de l'annulation de la Classe concernée de parts sociales ou au moment de la liquidation de la Société, comme suit:

Parts privilégiées de Classe A: zéro virgule dix pourcent (0,10 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Privilégiées de Classe A qu'ils détiennent;

Parts privilégiées de Classe B: zéro virgule quinze pourcent (0,15 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Privilégiées de Classe B qu'ils détiennent;

Parts privilégiées de Classe C: zéro virgule vingt pourcent (0,20 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Privilégiées de Classe C qu'ils détiennent;

Parts privilégiées de Classe D: zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Privilégiées de Classe D qu'ils détiennent;

Parts privilégiées de Classe E: le solde de toute distribution de dividende.

Si toute la dernière Classe de Parts Sociales Privilégiées restante (par ordre alphabétique, par exemple, Parts Sociales Privilégiées de Classe E) a été annulée suite à un rachat ou autrement au moment de la distribution, le solde de toute distribution de dividendes sera alors alloué à l'avant-dernière Classe de Parts Sociales Privilégiées restante dans l'ordre alphabétique inverse (par exemple, Parts Sociales Privilégiées de Classe D)

8.4 - Prime d'émission.

Toute prime d'émission disponible est distribuable aux associés en proportion de leur détention de Parts Sociales.

8.5 - Modification du capital social.

Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 15 des Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

8.6 - Cession, Acquisition, et Souscription des Parts Sociales.

Tout cessionnaire, nouveau souscripteur, acquéreur ou associé doit, à tout moment, acquérir, souscrire ou d'une quelconque manière détenir des Parts Sociales dans toutes les classes de Parts Sociales sans exception. Par conséquent, aucun cessionnaire, nouveau souscripteur, acquéreur ou associé de Parts Sociales ne peut détenir des Parts Sociales dans une ou plusieurs classes de Parts Sociales sans détenir la même proportion de Parts Sociales dans toutes les classes de Parts Sociales existantes.

Sous réserve des dispositions prévues à l'article 189 de la Loi ou des stipulations d'une convention qui pourrait être en vigueur entre les associés de la Société,

(i) les Parts Sociales sont librement transmissibles entre associés;

(ii) les Part Sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social sous la condition que chaque cédant doit, à la suite d'une telle cession, détenir la même proportion de Parts Sociales dans chaque classe de Parts Sociales détenue. Il est précisé qu'une vente de Parts Sociales, par un associé d'une certaine classe de Parts Sociales, déclenchera la vente de Parts Sociales, dans la même proportion, dans toutes les autres classes de Parts Sociales détenues.

8.7.- Droits de vote - Distributions.

Chaque Part Sociale confère un droit de vote identique au moment de l'adoption des résolutions. Sauf ce qui est prévu au présent article 8,

(i) les Parts Sociales Ordinaires ont droit à un dividende cumulatif exclusif s'élevant à zéro point zéro un pour cent (0.01%) du profit annuel net de la Société (le «Dividende Ordinaire»);

(ii) Chacune des Parts Sociales Privilégiées de Classe A, des Parts Sociales Privilégiées de Classe B, des Parts Sociales Privilégiées de Classe C, des Parts Sociales Privilégiées de Classe D, des Parts Sociales Privilégiées de Classe E ont le droit de se partager, sur une base proratisée, tout profit résiduel restant dans la Société, après le paiement ou la mise en provision du Dividende Ordinaire.

8.8 - Indivisibilité des Parts Sociales.

Les Parts Sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Part Sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente à l'égard de la Société.

8.9 - Définitions.

Montant Disponible: signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés le cas échéant), dans la mesure où les associés auraient eu droit à une distribution de dividendes conformément aux statuts, augmentés de (i) toutes réserves librement distribuables (y inclus les réserves pour prime d'émission), et (ii) le cas échéant, le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légales relatives à la Classe de Parts Sociales devant être rachetée/annulée mais moins (i) toutes pertes (y incluses les pertes reportées le cas échéant) et (ii) toutes sommes devant être placées en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, à chaque fois déterminées sur base des Comptes Intérimaires (sans double prise en compte), de sorte que:

Le Montant Disponible devra par conséquent être calculé en tenant compte de la formule suivante:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + R)$$

Dans laquelle:

AA = Montant Disponible

NP = Bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés le cas échéant)

P = toutes réserves distribuables (y inclus les réserves de prime d'émission)

CR = le montant de la réduction du capital social et de la réserve légales relative à la Classe de Parts Sociales à annuler

L = Pertes (y compris les pertes reportées le cas échéant)

LR = Toutes les sommes placées en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts

Montant Disponible par Part Sociale: signifie, par rapport à une Classe de Parts, le Montant Disponible divisée par le nombre de Parts Sociales Privilégiées émises dans la Classe devant être rachetée et annulée.

Montant d'Annulation par Part Sociale: sera calculé en divisant le Montant d'Annulation Total, pour la Classe de Parts Sociales à racheter et à annuler, par le nombre total de Parts Sociales émises dans cette classe de Parts Sociales.

Comptes Intérimaires: signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée

Date des Comptes Intérimaires: signifie la date ne précédant pas de plus de huit (8) jours la date de rachat et d'annulation de la classe de Parts Sociales Privilégiées concernée.

Le montant d'Annulation Total: signifie le montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'Assemblée générale sur la base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant d'Annulation Total sera inférieur ou égal à l'entière du Montant Disponible au moment de l'annulation de la Classe concernée de Parts Sociales, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par l'Assemblée générale statuant de la manière prévue pour une modification des Statuts, sous réserve toutefois que le Montant d'Annulation Total ne sera jamais plus élevé que le Montant Disponible.

8.10.- Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance seront de plus autorisés et habilités à émettre des obligations convertibles ou non, ou des instruments assimilés ou des obligations avec droits de souscription ou d'émettre tous instruments financiers convertibles ou non, en Parts Sociales à des conditions établies par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance, pour autant cependant que ces obligations ou instruments ne soient pas émis au public et que, dans le cas d'obligations convertibles ou instruments assimilés, au moment de la conversion, l'article 189 de la Loi soit respecté. Lesdits instruments ne pourront cependant être émis aux associés qu'en proportion de leur détention de Parts Sociales juste avant une telle émission.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures 30.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, V. PETIT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 27 août 2013. Relation: LAC/2013/39446. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Releveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 4 septembre 2013.

Référence de publication: 2013127553/538.

(130155283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

J3C Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 177.871.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des Associés du 23 août 2013 que:

- la démission de Monsieur Francesco ABBRUZZESE en tant que gérant de catégorie B avec effet immédiat a été acceptée;

- la décision de nommer Monsieur Stéphane ALLART, né le 19 février 1981 à Uccle, Belgique, demeurant professionnellement au 16 rue Jean l'Aveugle L-1148 Luxembourg, en qualité de gérant de catégorie B avec effet immédiat et pour une durée indéterminée a été prise.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg.

Référence de publication: 2013129561/17.

(130157571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Glass Bottom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 100.343.

En date du 9 septembre 2013 il a été convenu ce qui suit:

La démission de Mme Andrea Thielenhaus, administrateur de la société GLASS BOTTOM S.A. est acceptée, avec effet immédiat.

La démission de la société INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., administrateur de la société GLASS BOTTOM S.A. est acceptée, avec effet immédiat.

La démission de M. Christoph Nellinger, administrateur de la société GLASS BOTTOM S.A. est acceptée, avec effet immédiat.

La démission de la société AUTONOME DE REVISION, E955, commissaire aux comptes de la société GLASS BOTTOM S.A. est acceptée, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE TREVES S.C.

Signature

Agent domiciliaire

Référence de publication: 2013128614/20.

(130155374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Corn Products Americas Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.501,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 153.234.

En date du 5 Septembre 2013, l'associé unique de La Société a pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission des Gérants suivants en date du 16 août 2013:

Cheryl Kim Beebe, en qualité de Gérant de classe A de La Société

Christine Marie Castellano, en qualité de Gérant de classe A de La Société

2. Nomination des nouveaux Gérants pour une durée indéterminée à compter du 16 août 2013:

Monsieur Matthew R. Galvanoni, né le 7 mai 1972 à Illinois, Etats Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle 5 Westbrook Corporate Center, Westchester, Illinois 60154, Etats Unis d'Amérique, en qualité de Gérant de classe A de la société.

Monsieur Michael N. Levy, né le 23 novembre 1973 à Illinois, Etats Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle 5 Westbrook Corporate Center, Westchester, Illinois 60154, Etats Unis d'Amérique, en qualité de Gérant de classe A de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Corn Products Americas Holdings S.à r.l.
Jorge Pérez Lozano
Gérant B

Référence de publication: 2013127558/23.

(130155953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Cooper Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 180.038.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the second day of the month of September.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Cooper Holdings, L.P., a limited partnership, incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, and being registered with the Registrar of Companies in the Cayman Islands under number MC72431, acting through its general partner Cooper Holdings GenPar Ltd which has its registered office at PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and which is registered with the Registrar of Companies in the Cayman Islands under number MC280532,

represented by Me Thierry Kauffman, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 30 August 2013, which shall be registered together with the present deed.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company Cooper Holdings S.à r.l. (société à responsabilité limitée) which is hereby established as follows:

Art. 1. Denomination. There exists between all persons that are shareholders on this day and all those who will become owners of the Shares mentioned hereafter a société à responsabilité limitée under the name of "Cooper Holdings S.à r.l." (the "Company") governed by the laws of Luxembourg and in particular the law of 22nd March, 2004 on securitisation (the "Securitisation Law") and these articles of incorporation (the "Articles" or the "Articles of Incorporation").

Art. 2. Object. The object of the Company is to act as a securitisation company, under and subject to the Securitisation Law, through the acquisition, holding and/or assumption, directly or through another undertaking of any kind, of risks relating to claims, any other type of assets (including, without limitation, any kind of securities (including equity interests), loans, including revolving or like loans, receivables, derivative contracts, units, guarantees, commitments and other assets) or any kind of obligations assumed by third parties or inherent to all or part of the activities of third parties (collectively referred to herein as the "Underlying Assets").

The Company may issue, directly or indirectly through another undertaking, any kind of securities of any form or nature whatsoever including, without limitation, shares, notes and debt instruments of any kind whose value, return or yield depends directly or indirectly on the risks relating to the Underlying Assets (each a "Securitisation").

The Company may, whilst remaining within the scope of the law of 22nd March 2004, also borrow or raise funds from any person in order to fund or partly fund the acquisition, holding or assumption of Underlying Assets and/or to comply with any payment, distribution or other obligation it may have under any of its securities or under any agreement to be entered into in the context of a Securitisation (including the funding of commitments or like engagements).

The sole manager or as the case may be the board of managers of the Company may, whether within the context of a Securitisation programme or not, create specific compartments composed of certain specific securities, instruments, claims, other assets, and/or risks relating thereto (the "Compartments"). The Company may issue series or tranches of securities whose value or yield is linked to one or more specific Compartments or to specific assets or risks or whose repayment is subject to the repayment of other instruments or certain claims. Where rights of investors or creditors relate to a Compartment or have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of a Compartment, such rights are strictly limited to the assets of that Compartment. The assets of a Compartment are exclusively available to satisfy the rights of investors in relation to that Compartment and the rights of creditors whose claims have

arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of that Compartment. As between holders of securities issued by the Company, each Compartment shall be treated as a separate entity.

Where any asset is derived from another asset, such derivative asset shall be allocated to the same Compartment as the assets from which it was derived and where the Company incurs a liability which relates to any asset of a particular Compartment or to any action taken in connection with a particular Compartment or its assets, such liability shall be allocated to the relevant Compartment.

In the case where any asset of the Company is not attributable to a particular Compartment, the sole manager or as the case may be the board of managers of the Company shall have the discretion to determine the basis and the extent upon which such asset shall be allocated or apportioned between Compartments.

In the case where any fees, costs, expenses or other liabilities incurred cannot be considered as being attributable to a particular Compartment, such fees, costs, expenses or other liabilities shall be considered as a general liability incurred on behalf of the Company as a whole, unless otherwise determined by the sole manager or as the case may be the board of managers, and such fees, costs, expenses and other liabilities shall be general liabilities of the Company and shall be borne on a pro rata basis by the assets of any of the Compartments.

The Company may sell, assign, re-acquire and dispose of any and all of the Underlying Assets through any means (including by way of sale, assignment, exchange, conversion, contribution or through derivative or swap transactions) (as described in the terms and conditions of the relevant securities) and in general manage the Underlying Assets on a continuous and ongoing basis. The Company may use any liquidities or proceeds derived directly or indirectly from Underlying Assets to fund the acquisition, holding or assumption of any Underlying Assets and/or to comply with any payment, distribution or other obligation it may have under any of its securities or under any agreement entered into in the context of a Securitisation (including the funding of commitments or like engagements).

The Company may in the context of its Securitisations proceed to (i) the acquisition, holding and disposal, in any form, by any means, whether directly or indirectly, of participations, rights and interests in, and obligations of, Luxembourg and foreign companies or other entities active in any sector, (ii) the acquisition or assumption of risks by way of granting loans (including revolving or like loans), guarantees, commitments, securities (including equity interests) or other funding to Luxembourg and/or foreign entities, (iii) the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of stock, bonds, debentures, notes and other securities or financial instruments of any kind and contracts thereon or related thereto, and (iv) the ownership, administration, development and management of a portfolio (including, among other things, the assets referred to in (i), (ii) and (iii) above). The Company may further acquire, hold and dispose of interests in partnerships, limited partnerships, trusts, funds or any other entities.

The Company may grant any kind of security interests under any law to any investor, trustee, security trustee, security agent, fiduciary-representative or any other person representing the investors or any other party involved in the Securitisation or with whom the Company entered into agreements in connection with a Securitisation in order to secure its payment or other obligations under any agreement to be entered into by the Company in connection with a Securitisation. The Company may enter into any agreement or instruments (including, without limitation, derivatives) and may issue, sign, approve or ratify any document and may do and allow all things and acts which are necessary to prepare, carry out and wind up or are incidental to or in the context of, a Securitisation.

The Company may assign, transfer or otherwise dispose of part or all of the Underlying Assets, in such manner and for such compensation as the sole manager, or as the case may be, the board of managers of the Company or any person appointed for such purpose, shall approve at such time and in general manage the Underlying Assets on a continuous and ongoing basis. The Company may use all or part of any income or return from any of the Underlying Assets (including resulting from the sale thereof) to acquire other or further Underlying Assets (directly or indirectly), to fund any commitments or like engagements or obligations and may re-invest any amounts received in any manner it deems fit.

The Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, which are directly or indirectly connected with or are necessary or useful to facilitate the accomplishment of its purpose. The Company may, from time to time, hold funds received from issuances of its shares or of other securities in the Company. In addition, the Company may retain certain funds not distributed in accordance with the terms of its dividend policy. The sole manager or as the case may be the board of managers of the Company may decide to allocate funds to an account, or a reserve account, established by the Company to hold at all time funds sufficient to cover the expenses and fees relating to the Company's activities as determined by the sole manager or as the case may be the board of managers of the Company.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles.

Art. 4. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the sole manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the sole manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the sole manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at eleven thousand British Pound Sterling (GBP 11,000) divided into one million one hundred thousand (1,100,000) shares with a nominal value of one British Pound Sterling pence (GBP 0.01) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles of Incorporation and the Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium or other reserves shall be distributable in any way.

Art. 6. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

Art. 7. Management of the Company. The Company is managed by one or several managers who may but need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case that there is appointed more than one manager, the managers constitute a board of managers.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (which may be represented).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the joint signature of any two of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager in all circumstances, and by the sole signature of any manager for the following acts and operations:

- opening and closing of bank accounts,
- securing legal and accounting advice,
- dealing with general financial and tax returns, and
- general day-to-day administrative tasks.

In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager (if there is only one) or as the case may be the board of managers by any two of the managers provided that, in the event of classes of managers, signatory powers shall have been delegated by the signature of one class A manager and one class B manager in all circumstances or, with respect to the signatory powers granted to each manager under this article 7, by the sole signature of each manager.

Art. 8. Liability of Managers. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any manager or officer:

(i) against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(ii) with respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(iii) in the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

Art. 9. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions. It has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 10. Shareholder Meetings. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented, provided however that decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital; and decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

Art. 11. Accounting Year. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2014.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or, as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Audit. The annual accounts and consolidated accounts (if applicable) shall be audited by one or more independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés) appointed by the sole manager or as the case may be, the board of managers, in accordance with chapter 4 of the Securitisation Law, for a period not exceeding one (1) year. Any auditor so appointed may be removed by the sole manager or as the case may be, the board of managers. Any auditor may be re-appointed.

Art. 14. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and any distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium or any other available reserve account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium or any other available reserve account to the legal reserve account.

Art. 15. Dissolution. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 16. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 17. Applicable law. All matters not governed by these Articles of Incorporation are to be determined in accordance with the law of 10th August 1915 on commercial companies as amended and the Securitisation Law.

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, Cooper Holdings, L.P. has subscribed and entirely paid up one million one hundred thousand (1,100,000) shares, each with a nominal value of one British Pound Sterling pence (GBP 0.01), for a total subscription price of eleven thousand British Pound Sterling (GBP 11,000). Evidence of the payment of the subscription price of eleven thousand British Pound Sterling (GBP 11,000) has been given to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (€ 1,500.- EUR).

Extraordinary decision of the sole shareholder

The sole shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at:

5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

2. The following persons are appointed managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company each with such signature powers:

Class A

Pedro Fernandes das Neves, born on 15th October 1974 in São Domingos de Benfica Lisboa, Portugal, with professional address at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, class A manager.

Class B

Jennifer Brown, born on 22nd May 1974 in Ohio, United States of America, with professional address at 345, California Street, Suite 3300, San Francisco, California 94104, United States of America, class B manager.

3. The first accounting year of the Company shall begin on the day of the incorporation of the Company and shall end on 31st December 2014.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil treize, le deuxième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Cooper Holdings, L.P., une société de type Limited Partnership constituée conformément aux lois des Iles Caïmans, ayant son siège social au Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, et enregistrée auprès du Registrar of Companies in the Cayman Islands sous le numéro MC72431, agissant par son General Partner Cooper Holdings GenPar Ltd, ayant son siège social au PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, et étant enregistré auprès du Registrar of Companies in the Cayman Islands sous le numéro MC280532,

représentée par Me Thierry Kauffman, maître en droit, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration en date du 30 août 2013, qui sera enregistrée ensemble avec le présent acte.

La partie comparante, ès qualités qu'elle agit, a demandé au notaire soussigné d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée Cooper Holdings S.à r.l. (société à responsabilité limitée) qui est constituée par les présentes:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe entre les personnes qui sont gérants à ce jour et tous ceux qui deviendront détenteurs de parts sociales tel que décrit ci-après, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de «Cooper Holdings, S.à r.l.» (la «Société»), régie par les lois luxembourgeoises et en particulier par la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la «Loi Titrisation») et par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est d'agir en qualité de société de titrisation, sous et conformément à la Loi Titrisation, par l'acquisition, la détention et/ou la prise en charge, directement ou par l'intermédiaire d'une quelconque autre entité, de risques liés à des créances, autres types d'avoirs (y compris et de manière non limitative, toute sorte de titres (y compris des participations), de prêts, y compris des prêts renouvelables, de créances, de dérivés, d'unités, de garanties et autres actifs, y compris des actifs relatifs à des biens immobiliers) ou à toutes sortes d'engagements assumés par des tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers (désignés collectivement «Actifs Sous-Jacents»).

La Société peut émettre de manière directe ou indirecte à travers toute autre société, toute sorte de titres sous quelque forme ou de quelque nature que ce soit, y compris et de manière non limitative, des actions, obligations et instruments de dette de toute sorte dont la valeur, la rentabilité ou le rendement dépendent directement ou indirectement des risques liés aux Actifs Sous-Jacents (chacun une «Titrisation»).

La Société peut, en restant dans les limites de la loi du 22 mars 2004, également emprunter ou lever des fonds sous la forme de prêts de toute personne en vue de financer ou de partiellement financer l'acquisition, la détention et/ou la prise en charge d'Actifs Sous-Jacents et/ou pour respecter tout paiement, toute distribution ou autre engagement qu'elle pourrait avoir, concernant les titres de la Société ou en vertu de tout contrat conclu dans le cadre d'une Titrisation (y compris le financement de toute sorte d'engagements).

Le gérant unique ou le cas échéant, le conseil de gérance de la Société peut, que ce soit dans le cadre d'un programme de Titrisation ou autrement, créer des compartiments spécifiques composés de certains titres, certains instruments, certaines créances, certaines autres valeurs spécifiques, et/ou les risques y relatifs (les «Compartiments»). La Société peut émettre des séries ou tranches de valeurs mobilières dont la valeur ou le rendement sont fonction d'un ou de plusieurs Compartiments ou d'avoirs ou de risques déterminés, ou dont le remboursement est subordonné au remboursement d'autres instruments ou de certaines créances. Quand les droits d'investisseurs ou de créanciers sont relatifs à un Compartiment ou nés à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation d'un Compartiment, ils sont strictement limités aux actifs de ce Compartiment. Les actifs d'un Compartiment refondent exclusivement les droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment. Dans les relations entre détenteurs des valeurs mobilières émises par la Société, chaque Compartiment est traité comme une entité à part.

Si un avoir découle d'un autre avoir, cet avoir dérivé sera attribué au même Compartiment auquel appartient l'avoir dont il découle et lorsque la Société supporte un engagement qui est en relation avec un avoir d'un Compartiment déterminé ou en relation avec une opération effectuée en rapport avec un Compartiment déterminé ou des avoirs de celui-ci, cet engagement sera attribué à ce Compartiment déterminé.

Au cas où un avoir de la Société n'est pas attribuable à un Compartiment déterminé, le gérant unique ou le cas échéant, le conseil de gérance de la Société pourra déterminer discrétionnairement les critères selon lesquels un tel actif sera alloué ou réparti parmi les Compartiments.

Au cas où des honoraires, coûts, dépenses, ou autres dettes ne peuvent être attribués à un Compartiment déterminé, ces honoraires, coûts, dépenses ou autres dettes seront considérés comme une obligation générale de la Société dans son ensemble, à moins que le gérant unique ou le cas échéant, le conseil de gérance en décide autrement, et ces honoraires,

coûts, dépenses et autres dettes seront des obligations générales de la Société et seront supportés proportionnellement par les avoirs d'un quelconque des Compartiments.

La Société peut vendre, céder, réacquérir et aliéner tous les actifs sous-jacents par tous moyens (y compris par des moyens de vente, de cession, d'échange, de conversion, d'apport ou par des opérations sur contrats dérivés ou d'échange) (tel que décrit dans les conditions des titres concernés) et en général gérer les Actifs Sous-Jacents sur une base continue. La Société peut utiliser toute liquidité ou recette provenant directement ou indirectement des Actifs Sous-Jacents pour financer l'acquisition, la détention ou la prise en charge de tout Actif Sous-Jacent et/ou pour procéder à tout paiement, distribution ou autre obligation elle pourrait avoir sous un quelconque de ces titres ou sous un contrat signé par elle dans le cadre de la Titrisation (y compris le financement de toute sorte d'engagements).

La Société peut dans le contexte de ses Titrisations procéder à (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, directement ou indirectement, de participations, de droits, d'intérêts et d'obligations dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou de toute autre entité active dans n'importe quel secteur, (ii) à l'acquisition ou à la prise en charge de risques au moyen de prêts accordés (y compris de prêts renouvelables), de garanties, d'engagements, de titres (y compris de participations) et de tout autre financement à des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (iii) à l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, de titres de créances, de billets et d'autres valeurs ou d'instruments financiers de toutes espèces, ainsi que des contrats portants sur les titres précités ou y relatifs et (iv) à la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille (composé notamment d'actifs tels que ceux définis sous (i), (ii) et (iii) ci-dessus). La Société peut aussi acquérir, détenir ou céder des participations dans des sociétés en noms collectifs, des sociétés en commandite simple, des trusts, des fonds ou d'autres entités.

La Société peut accorder toute sorte de sûreté ou de garantie sous toute loi à tout investisseur, trustee, security trustee, mandataire en relation avec des sûretés, représentant fiduciaire ou à toute autre personne représentant les investisseurs ou toute autre partie impliquée dans la Titrisation ou avec laquelle la Société a conclu des contrats en relation avec la Titrisation en vue de garantir les obligations de paiement et tout autre engagement de la Société sous tout contrat ayant été conclu par la Société dans le cadre de la Titrisation. La Société peut conclure tout contrat ou instrument (y compris, sans limitation, des dérivés) et peut émettre, signer, approuver ou ratifier tout document et peut faire et autoriser toutes choses et tous actes qui sont nécessaires à la préparation, l'exécution ou la liquidation de la Titrisation ou y sont accessoires.

La Société peut céder, transférer ou disposer d'une partie ou de la totalité des Actifs Sous-Jacents d'une manière et pour un prix, comme le gérant unique, ou le cas échéant le conseil de gérance ou toute autre personne nommée à cette fin l'aura convenu à ce moment et en général gérer les Actifs Sous-Jacents sur une base continue. La Société peut employer la totalité ou une partie de tout revenu ou rendement provenant des Actifs Sous-Jacents (y compris le produit de la vente qui en résulte) en vue d'acquérir d'autres ou davantage d'Actifs Sous-Jacents (directement ou indirectement) ou de financer un engagement ou une obligation et elle peut réinvestir toute somme perçue de la manière qu'elle juge appropriée.

La Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, directement ou indirectement liée à ou nécessaire à la réalisation de son objet. La Société peut, en tant que de besoin, détenir des fonds provenant d'émissions de ses parts sociales ou autres valeurs mobilières de la Société. Par ailleurs, la Société peut conserver certains fonds n'ayant pas été distribués conformément aux conditions de sa politique de dividendes. Le gérant unique ou le cas échéant le conseil de gérance, peut décider d'affecter des fonds sur un compte ou un compte de réserve ayant été ouvert par la Société afin de détenir, à tout moment, suffisamment de fonds pour couvrir les frais et dépenses relatifs aux activités de la Société, tels qu'établis par le gérant ou le cas échéant par le conseil de gérance.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment suivant une résolution des associés délibérant dans les conditions prévues pour la modification des Statuts.

Art. 4. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire de ses associés délibérant dans les conditions prévues pour la modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le gérant unique, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, demeurera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant unique ou le cas échéant le conseil de gérance.

Art. 5. Capital Social. Le capital social émis de la Société est fixé à onze mille Livres Sterling (GBP 11.000) divisé en un million cent mille (1.100.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un penny de Livre Sterling (GBP 0,01) chacune. Le

capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents Statuts peut procéder au rachat de ces propres parts sociales par résolution de ces associés.

Toute prime d'émission disponible ou autre réserve est librement distribuable.

Art. 6. Transfert de parts sociales. Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, le transfert de parts sociales à des non associés est soumis à l'agrément donné par les associés représentant au moins soixante-quinze pourcent du capital de la Société.

Art. 7. Gérance de la Société. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés statuant à la majorité simple, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Si aucune durée n'est indiquée, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans cause (ad nutum) à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, email ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, précisément des gérants de classe A et des gérants de classe B. Toute classification de gérant(s) devra être dûment constatée dans le procès-verbal de l'assemblée concernée et les gérants devront être identifiés par rapport à la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Dans le cas toutefois où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), toutes les résolutions du conseil de gérance ne pourront être valablement prises que si elles sont approuvées par la majorité des gérants comprenant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique en cas d'un seul gérant, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature conjointe de deux gérants, étant entendu que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature jointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B en toutes circonstances et par la signature individuelle d'un gérant pour les actes et opérations suivants:

- ouverture et fermeture de comptes bancaires;
- conseil juridique sécurisant ou comptable;
- traitement de déclarations financières générales et fiscales;
- attributions administratives générales quotidiennes.

Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique (s'il n'y a qu'un seul gérant) ou le cas échéant par le conseil de gérance par deux gérants, étant entendu que s'il existe des classes de gérants, des pouvoirs de signature seront délégués par un gérant de classe A et par un gérant de classe B en toutes circonstances ou, concernant les pouvoirs de signature accordés à chacun des gérants conformément à cet article 7, par la signature individuelle de chaque gérant.

Art. 8. Responsabilité des gérants. Les gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

Sous réserve des exceptions et limitations énumérées ci-dessous, toute personne qui est, ou qui a été gérant, dirigeant ou responsable représentant de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes dépenses raisonnables contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant,

dirigeant ou responsable représentant et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots «demande», «action», «plainte» ou «procédure s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles ou criminelles, y compris le cas échéant toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots «responsabilité» et «dépenses devront comprendre, sans limitation, les honoraires d'avocats, frais, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

Aucune indemnité ne sera versée à tout gérant, dirigeant ou responsable représentant:

(i) En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de la conduite de sa fonction;

(ii) Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

(iii) Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

Le droit à indemnisation prévu par les présentes, n'affectera aucun autre droit dont un gérant, dirigeant ou représentant peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant, dirigeant ou représentant et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telle personne. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants, dirigeants ou représentants en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant ou du dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

Art. 9. Droits de vote des associés. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées des associés par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Assemblées des associés. Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution circulaire (le cas échéant) représentera l'intégralité des associés de la Société.

Les assemblées seront convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à leur adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'intégralité du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions sera envoyé aux associés à leurs adresses inscrites dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date effective proposée des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction des réquisitions de majorité, à la date y précisée). Une résolution écrite unanime peut être passée à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représenté. Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois quarts du capital social émis et les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant cent pour cent (100%) du capital social émis.

Art. 11. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, sauf pour la première année sociale qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2014.

Art. 12. Comptes annuels. Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels à la fin de l'année sociale.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

Art. 13. Audit. Les comptes annuels et les comptes consolidés (s'il y en a) devront être audités par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés nommé(s) par le gérant unique ou par le conseil de gérance en cas de plusieurs gérants, conformément au chapitre 4 de la Loi Titrisation, pour une période n'excédant pas un (1) an. Tout réviseur ainsi nommé peut être démis de ses fonctions par le gérant unique ou le cas échéant par le conseil de gérance. Tout réviseur peut être réélu.

Art. 14. Distributions. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant par le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision de l'assemblée générale des associés.

Le compte de prime d'émission et tout autre réserve disponible peut être distribué aux associés par une décision de l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant du compte prime d'émission ou de tout autre compte de réserve disponible à la réserve légale.

Art. 15. Dissolution. Au cas où la Société est dissoute, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 16. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont applicables.

Art. 17. Loi Applicable. Tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts devra être déterminé conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi Titrisation.

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, Cooper Holdings, L.P. a souscrit et intégralement libéré un million cent mille (1.100.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un penny de Livres Sterling (GBP 0,01) chacune, pour un prix total de souscription de onze mille Livres Sterling (GBP 11.000). Preuve du paiement du prix de souscription de onze mille Livres Sterling (GBP 11.000) a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses, Evaluation

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa formation sont évaluées à environ mille cinq cents Euros (€ 1.500.-).

Décision extraordinaire de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au:

5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société chacun avec pouvoir de signature comme suit:

Classe A

Pedro Fernandes das Neves, né le 15 octobre 1974 à São Domingos de Benfica Lisboa, Portugal, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Gérant de Classe A.

Classe B

Jennifer Brown, née le 22 mai 1974 à Ohio, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle à 345, California Street, Suite 3300, San Francisco, Californie 94104, Etats-Unis d'Amérique, Gérant de Classe B.

3. La première année sociale commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31^e jour de mois de décembre 2014.

Dont acte, fait et passé, même date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte en original avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: T. KAUFFMAN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 septembre 2013. Relation: LAC/2013/41002. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Référence de publication: 2013128226/554.

(130156237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

DISA Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 180.035.

—
STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the third day of September.

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger, notary resident in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

DISA Corporación Petrolífera, S.A., a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at Calle Álvaro Rodríguez López, 1, 38003 Santa Cruz de Tenerife, Spain, registered with the Commercial Registry of Santa Cruz de Tenerife in Book 1,448, Page 122, Sheet TF-14,459,

here represented by Flora Gibert, notary clerk with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Madrid (Spain), on August 8, 2013,

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a public company limited by shares (société anonyme), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "DISA Finance, S.A." (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of directors (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period.
- 4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

- 5.1. The share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-), represented by thirty-one thousand (31,000) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.
- 5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 5.3. The Board is authorised, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:
- (i) increase the current share capital once or more up to two hundred million euro (EUR 200,000,000.-), by the issue of two hundred million (200,000,000) new shares, having the same rights as the existing shares;
 - (ii) limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new shares and determine the persons who are authorised to subscribe to the new shares; and
 - (iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register accordingly.

Art. 6. Shares.

- 6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 6.2. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).
- 6.3. A register of shares shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.
- 6.4. A share transfer shall be carried out by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by either:
- (i) both the transferor and the transferee or their authorised representatives; or
 - (ii) any authorised representative of the Company,
- following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with Article 1690 of the Luxembourg Civil Code.
- 6.5. Any document recording the agreement between the transferor and the transferee, which is validly signed by both parties, may be accepted by the Company as evidence of a share transfer.
- 6.6. The Company may redeem its own shares within the limits set out in the Law.

III. Management - Representation**Art. 7. Board of directors.**

- 7.1. Composition of the board of directors
- (i) The Company shall be managed by the Board, which shall comprise at least three (3) members. The directors need not be shareholders.
 - (ii) The General Meeting shall appoint the directors and determine their number, their remuneration and the term of their office. Directors cannot be appointed for a term of office of more than six (6) years but are eligible for reappointment at the expiry of their term of office. The General Meeting may decide to appoint one or several class A directors and one or several class B directors.
 - (iii) Directors may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting.
 - (iv) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised his functions in his own name and on his own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.
 - (v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.
 - (vi) If the office of a director becomes vacant, the other directors, acting by a simple majority, may fill the vacancy on a provisional basis until a new director is appointed by the next General Meeting.
- 7.2. Powers of the board of directors
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.
 - (ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.
 - (iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either indi-

vidually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or more directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fee and/or any other advantage granted to those director(s) during the relevant financial year.

7.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairperson from among its members, and may choose a secretary who need not be a director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board shall meet at the request of the chairperson or any two (2) directors, at the place indicated in the notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(iii) Written notice of any Board meeting shall be given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A director may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant to another director a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(vi) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board Resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the directors present or represented, provided that if the General Meeting has appointed one or several class A directors and one or several class B directors, at least one (1) class A director and one (1) class B director votes in favour of the resolution. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote, except if the Board is composed of one or several class A directors and one or several class B directors. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson, by all the directors present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

(ix) A director who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction. A special report on the relevant transaction shall be submitted to the shareholders at the next General Meeting, before any vote on any other resolution.

7.4. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two (2) directors or, if the Board is composed of one or several class A directors and one or several class B directors, by the joint signature of any class A director and any class B director.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any person(s) to whom special signatory powers have been delegated by the Board.

Art. 8. Sole director.

8.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the Company may be managed by a single director until the General Meeting following the introduction of an additional shareholder; and

(ii) any reference in the Articles to the Board, the directors, some directors or any director should be read as a reference to that sole director, as appropriate.

8.2. Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its sole director must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business.

Art. 9. Liability of the directors. The directors may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 10. General meetings of shareholders.

10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting). The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the Company's corporate object.

(ii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

10.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board or the statutory auditor(s). The Shareholders must be convened to a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Any shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting.

(vii) Any shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

(viii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of share capital represented.

(ix) An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Memorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(x) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

Art. 11. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders or the General Meeting is to be read as a reference to the sole shareholder, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 12. Financial year and approval of annual accounts.

12.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

12.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officers, directors and statutory auditors to the Company.

12.3. One month before the annual General Meeting, the Board shall provide the statutory auditors with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The statutory auditors shall then prepare a report setting out their proposals.

12.4. The annual General Meeting shall be held at the registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the last Thursday of June of each year at 10.00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 13. Auditors.

13.1. The Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires).

13.2. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

13.3. The General Meeting shall appoint the statutory auditors (commissaires) / external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office. The term of office of the statutory auditors may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2. The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

14.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) the statutory auditors (commissaires) or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the Board which must verify whether the above conditions have been met.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

15.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provision

16.1. Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and end on the thirty-first (31) of December 2013.

Subscription and payment

DISA Corporación Petrolífera, S.A., represented as stated above, subscribes for thirty-one thousand (31,000) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-).

The amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed share capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as A/B directors of the Company for a period of six (6) years:

- a. Raimundo Baroja Rieu, with Identification Number 41 879 872T, Civil and Structural Engineer, born in Spain on March 16, 1942, with professional address on Álvaro Rodríguez López, 1, 38003 Santa Cruz de Tenerife (Spain), as A director;
 - b. Hille-Paul Schut, employee, born in S-Gravenhage (the Netherlands) on September 29, 1977, with professional address at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, as B director; and
 - c. Joost Johannes Tulkens, employee, born in Someren (the Netherlands) on April 26, 1973, with professional address at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, as B director.
2. the appointment of Deloitte Audit S.à.r.l. as approved external auditors (réviseur d'entreprises agréé) of the Company for a period of one (1) year.
 3. The registered office of the Company is located at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences, the English text prevails.

WHEREOF this deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trois septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

DISA Corporación Petrolífera, S.A., une société régie par les lois de l'Espagne, dont le siège social se situe à Calle Álvaro Rodríguez López, 1, 38003 Santa Cruz de Tenerife, Espagne, inscrite au Registre commercial de Santa Cruz de Tenerife au Livre 1,448, Page 122, Fiche TF-14,459,

représenté par Flora Gibert, clerc de notaire demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Madrid (Espagne), le 8 août 2013.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "DISA Finance, S.A." (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment,

les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trente et un mille (31.000) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.3. Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(i) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur de deux cent millions d'euros (EUR 200.000.000,-), par l'émission de deux cent millions (200.000.000) de nouvelles actions, ayant les mêmes droits que les actions existantes;

(ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles actions; et

(iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence.

Art. 6. Actions.

6.1. Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

6.2. Les actions sont et resteront sous forme nominative.

6.3. Un registre des actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.

6.4. Une cession d'action(s) s'opère par la mention sur le registre des actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée:

(i) par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires; ou

(ii) par un quelconque mandataire de la Société,

suivant une notification à, ou une acceptation par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.5. Tout autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire, dûment signé par les deux parties, peut également être accepté par la Société comme preuve du transfert d'actions.

6.6. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil d'administration.

7.1. Composition du conseil d'administration

(i) La Société est gérée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins trois (3) membres, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

(ii) L'Assemblée Générale nomme les administrateurs et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans, mais sont rééligibles à la fin de leur mandat. L'Assemblée Générale peut décider de nommer un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B.

(iii) Les administrateurs sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'Assemblée Générale.

(iv) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux

mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(vi) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

7.3. Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou d'au moins deux (2) administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, pourvu qu'au cas où les associés ont nommé un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B, au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B votent en faveur de la décision. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix, sauf si le Conseil se compose d'un ou de plusieurs administrateurs de classe A et d'un ou de plusieurs administrateurs de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président, par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par les signatures conjointes de deux (2) administrateurs ou, si le Conseil est composé d'administrateurs de classe A et d'administrateurs de classe B, par les signatures conjointes d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B).

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 8. Administrateur unique.

8.1. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1):

(i) la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire; et

(ii) toute référence dans les Statuts au Conseil, aux administrateurs, à quelques administrateurs ou à un quelconque administrateur doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

8.2. Les transactions conclues par la Société doivent être mentionnées dans des procès-verbaux si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 9. Responsabilité des administrateurs. Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Actionnaire(s)**Art. 10. Assemblée générale des actionnaires.**

10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des actionnaires (chacune une Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

10.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil ou du/des commissaire(s). Les actionnaires doivent y être convoqués à la demande des actionnaires représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les actionnaires au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

(vii) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société à cet effet. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

(viii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(ix) Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(x) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

Art. 11. Actionnaire unique. Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1):

(i) l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux actionnaires ou à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique; et

(iii) les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès- verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 12. Exercice social et approbation des comptes annuels.

12.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

12.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaires envers la Société.

12.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

12.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le dernier jeudi du mois de juin de chaque année à 10.00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

Art. 13. Commissaires /Réviseurs d'entreprises.

13.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

13.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, quand la loi le requiert.

13.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La durée du mandat des commissaires ne peut dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

14.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) les commissaires ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport au Conseil qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes, s'il y en a un, est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

16.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les

signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2013.

Souscription et libération

DISA Corporación Petrolífera, S.A., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trente et un mille (31.000) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-).

Le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille quatre cents Euro (EUR 1.400,-).

Résolutions des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs A/B de la Société pour une durée de six (6) ans:

a. Raimundo Baroja Rieu, avec Numéro d'Identification 41 879 872T, Ingénieur civil et structurel, né en Espagne le 16 mars 1942, avec adresse professionnelle à Alvaro Rodriguez López, 1, 38003 Santa Cruz de Tenerife (Espagne), en tant qu'administrateur A;

b. Hille-Paul Schut, employé, né à S-Gravenhage (Pays-Bas) le 29 septembre 1977, avec adresse professionnelle à 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant qu'administrateur B; and

c. Joost Johannes Tulkens, employé, né à Someren (Pays-Bas) le 26 avril 1973, avec adresse professionnelle à 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant qu'administrateur B.

2. Deloitte Audit S.à r.l. est nommée en qualité de réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une durée d'un an.

3. Le siège social de la Société est établi au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 septembre 2013. Relation: LACC/2013/40412. Reçu soixante-quinze euros (75,-).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Référence de publication: 2013128257/592.

(130156209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Fast Clean s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3512 Dudelange, 191, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 170.072.

L'an deux mille treize, le vingt août.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1. Cédric BENACQUISTA, employé privé, demeurant à F-57290 Fameck, 33, rue des Ducs de Bar, propriétaire de soixante-quatorze (74) parts sociales de la société ci-après qualifiée,

2. Jean-Philippe CAVALERI, employé privé, demeurant à F-57290 Fameck, 34, rue de la Fensch, propriétaire de quarante-deux (42) parts sociales de la société ci-après qualifiée,

3. Cyril BENACQUISTA, commerçant, demeurant à L-3512 Dudelange, 191, rue de la Libération, propriétaire de dix (10) parts sociales de la société ci-après qualifiée.

Les comparants sont les associés de la société "FAST CLEAN s.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquant, constituée suivant acte du notaire Alex WEBER de Bascharage en date du 5 juillet 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 2002 du 11 août 2012, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B170.072.

Les comparants prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils décident de transférer le siège de la société de Foetz à Dudelange, et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts comme suit:

" **Art. 2. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi dans la commune de Dudelange. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés."

Deuxième résolution

Les comparants fixent l'adresse à L-3512 Dudelange, 191, rue de la Libération.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Cédric BENACQUISTA, CAVALERI, Cyril BENACQUISTA, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 août 2013. Relation: LAC / 2013 / 39018. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Référence de publication: 2013128276/39.

(130156367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Rouge Partners, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue J.P. Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 162.264.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-seventh day of the month of August;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

Mr. Lorenzo GRABAU, born on 19 August 1965 in Rome, Italy, bearer of passport number YA0457829 issued by the foreign affairs ministry of Italy on 21 July 2010, professionally residing at 7, avenue J.P. Pescatore, L-2324 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) (the Sole Shareholder),

here represented by Mr. Christian DOSTERT, notary clerk, with professional address at 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Stockholm (Sweden), on August 27, 2013.

The said power of attorney, initialed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person is the sole shareholder of Rouge Partners, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 7, avenue J.P. Pescatore, L-2324 Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 162.264, with a share capital of twelve thousand four hundred euro (EUR 12,400.-) incorporated pursuant to a deed of Me Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch (Grand Duchy of Luxembourg), on 17 June 2011, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1690 of 27 July 2011 (the Company).

The extraordinary general meeting of the Sole Shareholder is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

Agenda

1. Approval of the interim financial statements of the Company for the financial period from 1st January 2013 to 27 August 2013;
2. Granting of discharge to the sole manager of the Company for the performance of his mandate for the financial period from 1st January 2013 to 27 August 2013;
3. Dissolution of the Company in compliance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended;
4. Subsequent appointment of Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 142.389, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), as liquidator of the Company; and
5. Miscellaneous.

The Sole Shareholder, representing the entire share capital, took the following resolutions:

First Resolution

The Sole Shareholder resolves to approve the interim financial statements of the Company for the financial period from 1st January 2013 to 27 August 2013.

Second Resolution

The Sole Shareholder resolves to grant discharge (quitus) to the sole manager of the Company for the performance of his mandate for the financial period from 1st January 2013 to 27 August 2013.

Third Resolution

In accordance with articles 141 to 151 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), the Sole Shareholder decides to dissolve the Company and to start the liquidation proceedings.

Fourth Resolution

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder decides to appoint Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 142.389, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), as liquidator (the Liquidator).

The Liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the Law. It may accomplish all acts provided for by Article 145 of the Law without the authorization of the Sole Shareholder in cases when the law provides for a mandatory authorization.

The Liquidator may exempt the registrar of mortgages from automatic registration. It may waive all real rights, liens, mortgages, rescissory actions, grant release, with or without payment, of all lien and mortgage registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The Liquidator is exempt from drawing up an inventory and may refer to the accounts of the Company.

The Liquidator may, for special or specific operations and for a set period of time, delegate to one or more attorneys a specific part of its powers. The Liquidator shall remain liable for all actions undertaken under such delegation.

The Liquidator will discharge all liabilities, to the extent they are known to it. The net assets of the Company, after payment of the liabilities, will be distributed in kind and in cash by the Liquidator to the Sole Shareholder.

There being no further business, the meeting is terminated.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing person, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-septième jour du mois d'août;

Par devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Lorenzo GRABAU, né le 19 août 1965 à Rome, Italie, détenteur d'un passeport portant le numéro YA0457829 émis par le Ministère des Affaires Etrangères d'Italie le 21 juillet 2010, résidant professionnellement au 7, avenue J.P. Pescatore, L-2324 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) (l'Associé Unique),

ici représenté par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Stockholm (Suède), le 27 août 2013.

Ladite procuration, paraphée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée simultanément auprès des autorités de l'enregistrement.

Ledit comparant est l'associé unique de Rouge Partners, une société à responsabilité limitée, incorporée et existant selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 7, avenue JP Pescatore, L-2324 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 162.264, avec un capital social de douze mille quatre cent euros (EUR 12.400,-), constituée par devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg), le 17 juin 2011, dont l'acte fut publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1690 en date du 27 juillet 2011 (la Société).

L'Assemblée générale de l'Associé Unique est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Approbation des états financiers intermédiaires de la Société pour l'exercice financier du 1^{er} janvier 2013 au 27 août 2013;

2. Octroi de la décharge (quitus) par le gérant unique de la Société pour l'exécution de son mandat pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 27 août 2013;

3. Dissolution de la Société en conformité avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifiée;

4. Nomination subséquente de Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.389, et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) comme liquidateur de la Société; et

5. Divers.

L'Associé Unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première Résolution

L'Associé Unique décide d'approuver les états financiers intermédiaires de la Société pour l'exercice financier du 1^{er} janvier 2013 au 27 août 2013.

Deuxième Résolution

L'Associé Unique décide d'octroyer une décharge (quitus) au gérant unique de la Société pour l'exécution de son mandat pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 27 août 2013.

Troisième Résolution

Conformément aux articles 141 à 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), l'Associé Unique décide de dissoudre la Société et d'entamer la procédure de liquidation.

Quatrième Résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de nommer comme liquidateur Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.389 (le Liquidateur).

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la Loi. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans l'autorisation de l'Actionnaire Unique dans les cas où elle est obligatoirement requise par la loi.

Le Liquidateur peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office. Il peut renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le Liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le Liquidateur peut, pour des opérations spéciales ou spécifiques et pour une durée définie, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie déterminée de ses pouvoirs. Le liquidateur restera responsable de toutes les actions entreprises suites à une telle délégation.

Le Liquidateur paiera les dettes dans la mesure où il en a connaissance. L'actif net de la Société après paiement des dettes, sera distribué par le liquidateur, toutes en nature et en espèces, à l'Associé Unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête du comparant le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire du comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 août 2013. LAC/2013/39741. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Référence de publication: 2013127950/143.

(130155827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Calypsa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 161.955.

L'an deux mille treize, le onze septembre,

L'actionnaire unique décide en date du 10 septembre 2013 la nomination aux fonctions d'administrateur avec effet immédiat de:

- Madame Rihane Ihlam, née le 25 octobre 1979 à Paris (France), résidante à F-93500 Paris,, au 16 rue Toffier Decaux.
Le mandat d'administrateur ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018.

L'actionnaire unique décide en date du 10 septembre 2013 que le Conseil d'Administration est donc composé comme suit:

- Madame Rihane Ihlam,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 11 septembre 2013.

Pour la société

COFICOM Trust S.à r.l.

B.P. 126

50, Esplanade

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Référence de publication: 2013128217/23.

(130156481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Sita Software SA, Société Anonyme.

Siège social: L-4602 Niedercorn, 220, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 72.552.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 18 décembre 2012 à 14.00 heures

Le mandat du commissaire aux comptes EWA REVISION S.A. est remplacé par la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L - 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy. Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2017.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2013129132/15.

(130156824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.
